FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identifiant du produit:	SCAL	**Date d'impression:**	nov. 12, 2026
Dénomination du produit:	SecureCattle®	**Remplace Date:**	juil. 01, 2026
Numéro UFI:	N.A	**Nom du Distributeur:**	Novavet Inc.
Date de Révision:	juil. 02, 2026	**Adresse:**	840, Rue du Houppier, Lévis QC G7A 3X4 CANADA
Version:	1.0	**Numéro de téléphone du distributeur:**	+1 418 929 7886
Nom du fabricant:	SIGNS Labs	**Numéro de téléphone du distributeur en cas d'urgence:**	+1 418 929 7886 (Not a 24-hour hotline; available during business hours)
Adresse:	216 D - D201 Quartier Salignan 84400 APT FRANCE	**Fax:**	
N° de téléphone en cas d'urgence:	+33 (0)4 65 09 20 87	**Produit/Utilisations recommandées:**	Bovine Appeasing Pheromone (BAP)
Numéro d'information:	+33 (0)4 65 09 20 87		
Fax:	N/A		

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - Catégorie 4

Fiche de données de sécurité préparée conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) canadien et au Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Pictogrammes

Aucun pictogramme disponible.

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Physique

H227 - Liquide combustible

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence - Intervention

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou un produit chimique sec pour éteindre.

Conseils de prudence - Entreposage

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales/internationales.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	Classification SGH	%/poids
111-90-0	ÉTHER MONOÉTHYLIQUE DU DIÉTHYLÈNE GLYCOL	N.A.	95.00% - 99.00%
N/A	SYNTHETIC ANALOGUE OF BOVINE APPEASING PHEROMONE (BAP)	N.A.	1.00% - 2.00%
6683-19-8	TINOGARD® TT	N.A.	0.10% - 0.20%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Déplacez la personne à l'air frais et assurez-vous qu'elle est à l'aise pour respirer. Consultez un médecin ou demandez une assistance médicale si vous vous sentez mal.

Contact oculaire

En cas d'irritation, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Contact cutané

Rincez/lavez à l'eau tiède à faible débit et avec un savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit éliminé. En cas d'irritation cutanée ou si vous vous sentez mal : consultez un médecin ou demandez une assistance médicale.

Ingestion

Rincer la bouche. En cas de malaise ou de doute : Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Liquide combustible. Le matériau doit être préchauffé avant que l'inflammation ne se produise. Des températures élevées ou des conditions d'incendie peuvent dégager des vapeurs irritantes ou des produits de décomposition. Les récipients scellés peuvent éclater sous une chaleur extrême.

Précautions pour les pompiers

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la reglementation officielle.

Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Éliminez toutes les sources d'inflammation. Aérez la zone. Contenez la fuite avec un matériau absorbant inerte (sable, terre ou absorbant universel) et ramassez-le dans un récipient approprié pour l'élimination.

Équipement protecteur

L'équipement de protection n'est généralement pas requis. Des gants de travail standard ou des lunettes de sécurité peuvent être portés si souhaité.

Précautions individuelles

Évitez tout contact direct avec les yeux. Lavez-vous soigneusement les mains après avoir effectué des opérations de nettoyage.

Précautions environnementales

Empêchez les déversements importants de pénétrer dans les drains ou les cours d'eau. Contenez le produit renversé avec un matériau absorbant.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Laver les mains après utilisations. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Exigences de ventilation

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. La ventilation générale des pièces est normalement suffisante dans des conditions de manipulation standard pour maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Exigences d'entreposage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur extrême et des matériaux incompatibles. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

La protection des yeux n'est pas requise dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau

La protection des mains et du corps n'est généralement pas requise dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune mesure technique particulière n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

Nom Chimique	CAN_ONsmg	CAN_ONtmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtppm	CAN_QCVEMP ppm - CANADA_QUEBEC VALEUR D''EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_ppm	CAN_QCVEMP mg - CANADA_QUEBEC VALEUR D''EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_mg	CAN_QCVECD ppm - CANADA_QUEBEC VALEUR D''EXPOSITION DE COURTE DURÉE_ppm	CAN_QCVECD mg - CANADA_QUEBEC VALEUR D''''EXPOSITION DE COURTE DURÉE_mg
ÉTHER MONOÉTHYLIQUE DU DIÉTHYLÈNE GLYCOL		165		30				

Nom Chimique	CAN_ALtppm	CAN_ALtmg	CAN_ALsmg	CANtppm	CANtmg	CANsppm	CANsmg	CAN_AL_Carcinogen
ÉTHER MONOÉTHYLIQUE DU DIÉTHYLÈNE GLYCOL								

Nom Chimique	CAN_ALsppm	CAN_AL - Canada OSHA Alberta	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH Carcinogen
ÉTHER MONOÉTHYLIQUE DU DIÉTHYLÈNE GLYCOL							

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	0.99 g/cm3
Densité relative	1.00
% COV	98.90%
Densité COV	8.25 lb/gal
% HAPS	0.00%
Densité HAPS	0.00 lb/gal
% VHAPS	0.00%
Densité VHAPS	0.00 lb/gal
Solides % en poids	1.10%

Viscosité Cinématique	N/A
Température de viscosité cinématique	N/A
Apparence	Liquide incolore
Seuil de l'odeur	N/A
Indice de réfraction	N/A
Description de l'odeur	douces
pH	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	Point d'éclair supérieur ou égal à 100°F/38°C et inférieur à 200°F/93°C
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	87.00 °C
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	2.90 mmHg
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	100.20 °C
Point d'ébullition élevé	153.60 °C
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A

Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Possibilité de réactions dangereuses/polymérization

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Évitez toute source potentielle d'inflammation, d'étincelles, de flammes, d'accumulation d'électricité statique et tout contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/Irritation cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire

Exposition chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Effets potentiels sur la santé - divers

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité aiguë

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Informations TDG	Informations IMDG	Informations de l'IATA
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition correct des Nations Unies	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger de transport (ES)	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d'emballage	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Dangers environnementaux	Aucune donnée disponible	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Transport en vrac selon l'annexe II de Marpol et le code IBC	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Général

CAS	Nom Chimique	Liste des réglementations
111-90-0	ÉTHER MONOÉTHYLIQUE DU DIÉTHYLÈNE GLYCOL	SARA313, Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act, SARA312, PA_HAZ - Pennsylvania Hazardous Substance List, Canada_ON_419, NJ_RightToKnow_HazSubList - New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTKHSL)

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient SARA312, DSL - Domestic Substance List importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 5%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA); IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA- Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

Version 1.0:

Date de Révision: oct. 27, 2026

Version 1.0